

Pôle Espoirs Judo Grenoble



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Saison 2023-2024



TESTS D'ENTREE SPORTIFS
DU 11 AU 14 AVRIL 2023 A CEYRAT

Qu'est qu'un Pôle Espoirs ?



Il existe 27 Pôles Espoirs en France métropolitaine et outre-mer.

Le Pôle Espoirs est une structure d'entraînement permanent. Sa place au sein du Parcours de performance Fédérale (PPF) en fait une structure de formation technique générale, de perfectionnement et de formation globale du judoka .

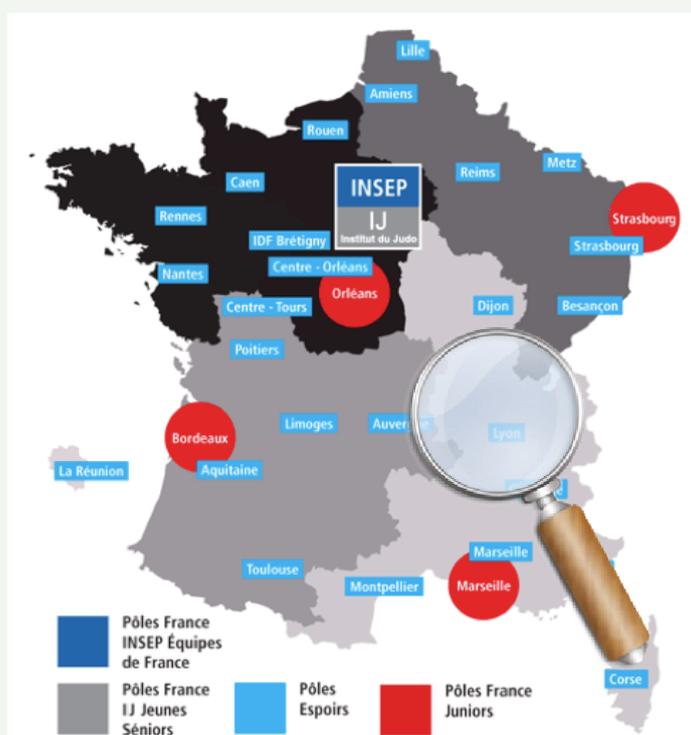
Les Pôles Espoirs permettent la détection et la préparation des sportifs qui souhaitent poursuivre une formation en compétition et atteindre le Haut niveau et les Equipes de France.

La Ligue Auvergne Rhône Alpes de Judo se fixe comme objectif d'accompagner les judokas dans ce triple projet de formation scolaire, sportif et citoyenne. Elle s'attache donc à mettre en place toutes les conditions nécessaires afin de permettre à chaque judoka de s'engager pleinement et librement.

Les objectifs fixés aux judokas s'articulent autour des axes suivants :

- Un investissement et des résultats scolaires satisfaisants, des avis positifs du conseil de Classe
- La réussite au BAC, le passage en classe supérieure, un bon comportement au sein de l'établissement et des équipes pédagogiques.
- Un engagement et un investissement à l'entraînement, des progrès et des résultats sportifs
- Des acquis techniques, kata, arbitrage, grades, un esprit et une cohésion de groupe

Les années passées dans la structure sont formatrices pour les jeunes judokas. Apprendre à se fixer des objectifs, à s'organiser, à gagner, à perdre, à devenir autonome, à se prendre en charge, préparent nos jeunes à leur future vie d'adulte



Un Sportif de haut Niveau ?



Le décret n° 2016 1286 du 29 Septembre 2016 relatif au sport de haut niveau fixe les conditions d'inscription sur les listes ministérielles :

3 types de listes :

- SHN (Sportif de Haut Niveau) : Elite, Seniors, Relève ou Reconversion
- Espoirs
- Sportifs des Collectifs Nationaux

En fonction de leurs résultats sportifs de l'année N-1, les judokas sont classés dans une liste ou ne sont pas classés.

Il n'est pas obligatoire d'être classé sur liste ministérielle pour faire partie du Pôle Espoirs. Pour rappel, les Pôles Espoirs sont des structures d'accès au Haut-Niveau.



Entraînements

Jour	Horaire	Thème
Lundi Lycée Vaucanson	18H00-20H00	Technique Randori
Mardi Lycée Vaucanson	10H-12H	Préparation Physique
Mardi Lycée Vaucanson	18H00-20H00	Technique Randori
Mercredi Gymnase Hoche	14H30-17H00 Minimes-Cadets	Entraînement régional Randori
Mercredi Gymnase Hoche	17H00—20H00 Juniors-Séniors	Entraînement régional Randori
Jeudi Lycée Vaucanson	18H00-20H00	Technique Randori

Encadrement

Alric FRANÇON
Entraîneur



Renaud MIKLER
Entraîneur des Juniors



Philippe MARTIN
Entraîneur du CUFE
(Judokas Universitaires)

Rattachement fédéral

Ligue Auvergne Rhône Alpes de Judo
Antenne de Grenoble
Maison du Tourisme
14 Rue de la République 38000 Grenoble



Dominique Berna
Présidente de Ligue

Bruno MURE

Directeur Technique
Régional AURA
et Entraîneur Pôle
espoirs de Grenoble



Arnaud PERRIER
Responsable des
Pôles AURA

Jeanine VEILEX
Coordonnateur et
Entraîneur Pôle
espoirs de Grenoble



Coordonnées :

06 64 86 66 57

jeanine.veilex@ffjudo.com

<https://www.aurajudo.com/>

Maison du Tourisme,
14 rue de la République
38000 Grenoble



Les Etablissements Scolaires

Le Lycée VAUCANSON: 04 76 96 55 18

27 rue Anatole France -38001 Grenoble cedex 1

- Formations Générales, technologiques et professionnelles (voir leur site)
- Aménagement scolaire en fonction de l'emploi du temps
- Communication hebdomadaire avec le coordinateur scolaire des judokas



Le Lycée LOUISE MICHEL: 04 38 12 36 00

30 rue Louise Michel- 38000 Grenoble

- Formations générales, technologiques et professionnelles (voir leur site)
- Situé à 10 minutes à pied du lieu d'entraînement et de l'internat

Le Collège Aimé Césaire : 04 76 49 63 60

- Accès en Classe de 3^{ème}, les judokas dans la même classe.
- Situé à 3 minutes à pied du lieu d'entraînement et de l'internat
- Communication hebdomadaire avec le Professeur d'EPS référent des Judokas

Le Suivi Scolaire :

- Communication hebdomadaire avec le coordonnateur des Lycées et du Collège
- Soutien Scolaire dans les établissements
- Etudes surveillées, aides aux devoirs

Journée porte ouverte Lycée Vaucanson le : Consulter le site internet du Lycée

Hébergement



Internat du Lycée Vaucanson

27 rue Anatole France

38000 Grenoble cédex 1

Les Transports

Les Déplacements aux entraînements et aux lycées se font par les transports en communs Grenoblois (TAG) ou à pied de façon autonome, sous la responsabilité des parents.

Les frais sont à la charge des familles (tickets, cartes de bus et de train)

Pour les déplacements organisés par le Pôle Espoirs, Tournois, Entraînements spécifiques, des bus sont mis en places.



Accès Transport :

- **Gare Sncf au lycée Vaucanson** : prendre le tram A ou B à la gare et descendre à Alsace Lorraine. Puis prendre le tram E et descendre à Allié et finir à pied.
- Sinon, rejoindre le bus C5 situé à l'arrêt gare et descendre à Docteur Schweitzer.
- **Du Lycée Vaucanson au gymnase Hoche** : Prendre le Bus 12 à l'arrêt Schweitzer et descendre à l'arrêt de bus Championnet (gymnase Hoche à quelques minutes à pied).

Coût Annuel

Internat Lycée (repas du soir, nuitée, petit déjeuner)	Environ 1800€
Demi Pension	voir Etablissement
Forfait Annuel Pole Espoirs	A DEFINIR

Suivi Médical obligatoire

Hôpital SUD—Médecine du sport

19 Avenue de Kimberley, 38130 Échirolles

04 76 76 54 94

Suivi Traumatologie

Hôpital SUD—Médecine du sport

04 76 76 54 94

Equipe Santé du Pôle Espoirs Judo

Médecin du Pôle

Jacques BOUCHAUD

04 76 09 38 60

Kinésithérapeute

Philippe Maignan

06 61 35 67 87

Psychologue

Sabine Ruffio-Therry

06 31 99 88 49

Diététicienne

Clothilde MORA

06 23 57 10 53

Préparateur Physique

Celce Thibaud

06 73 90 60 98



Environnement

Médical

- Présence du médecin les mardis sur le lycée
- Consultation spécifique à l'Hôpital Sud en cas d'urgence, et pour le suivi des blessures
- Présence du Kiné les mardis au lycée
- Examens médicaux obligatoires effectués sur l'Hôpital Sud pour les listés Espoirs
- Information diététique donnée aux judokas et suivi diététique (permanence) spécialisé en cas de besoin
- Information dopage et conduites dopantes
- Suivi psychologique (permanence) en cas de besoin et intervention concernant la gestion du stress en compétition, la confiance en soi , la fixation d'objectif...
- Présence d'une infirmière scolaire sur le lieu de l'internat.

Devoirs et droits du judoka en Pôle Espoirs

Un Judoka admis en Pôle Espoirs Judo s'inscrit dans un double projet :

- Celui d'être un Sportif de Haut Niveau, même si les résultats sportifs restent en dessous de ceux escomptés, et doit rentrer dans une culture Haut Niveau avec l'investissement et l'assiduité correspondant.
- celui d'étudier sérieusement. Être assidu en cours, avoir un comportement exemplaire au sein de l'Etablissement Scolaire.

Critères retenus pour entrer en Pôle Espoirs :

- Motivation à la pratique du Judo de Haut Niveau
- Envie de s'investir, de progresser, de se dépasser, le goût de l'effort
- Envie de mener de front ses études et sa passion du Judo
- Le goût de la compétition
- Niveau sportif
- Un dossier scolaire correct

Démarches de Candidatures

Les Judokas souhaitant faire acte de candidature à l'entrée en Pôle Espoirs doivent :

Remplir le dossier candidature, en cliquant sur le lien ci-dessous :

Lien de connexion dossier d'inscription : <https://forms.gle/VZQsjsnxU6zAubwG7>

En cas difficultés, contactez Jeanine VEILEX par mail : jeanine.veilex@ffjudo.com

Joindre une lettre de motivation, les bulletins scolaires des 1er et 2ème trimestres de l'année, ainsi que ceux de l'année n-1

Une fois le dossier complet réceptionné, vous recevrez une convocation aux tests sportifs qui se dérouleront du 11 au 14 Avril 2023 à Ceyrat (modification possible)

Dossier à remplir avant le 26 Mars 2023

Pour toutes informations supplémentaires, vous pouvez contacter Jeanine VEILEX au 0664866657



Ligue Auvergne Rhône Alpes de Judo

Antenne de Grenoble

Dossier de candidature à renvoyer :

Maison du Tourisme –14 rue de la république- 38000 GRENOBLE

Jeanine.veilex@ffjudo.com

Site web : <https://www.aurajudo.com/>

